

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 AVRIL 2011

I. Nombre de titres et part du capital détenu par COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 15 mars 2010

Au 28 février 2011, Compagnie Plastic Omnium détient 1 517 233 actions propres, soit 8,6 % du capital social, réparties comme suit :

14 092 actions	Contrat de liquidité AFEI
1 423 141 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
80 000 actions	Croissance Externe

II. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les actions achetées pourront être utilisées, par ordre de priorité décroissante aux fins :

- 1- d'animer le cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AFEI,
- 2- d'annuler ultérieurement des actions dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- 3- d'attribuer des options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe,
- 4- d'attribuer des actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- 5- de conserver des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

III. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que Compagnie Plastic Omnium se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 15 mars 2011, 1 764 459 actions de 0,5 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 1 479 585 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2010, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est de 284 874.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 43 585 722 € sur la base d'un prix maximum d'achat de 153 € tel que prévu dans la 6ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2011.

IV. Durée du programme de rachat d'actions

18 mois à compter de l'approbation de la 5^{ème} résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2011, soit jusqu'au 27 octobre 2012.

V. Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions

Bilan du précédent programme de rachat (période du 1er janvier au 31 décembre 2010).

Nombre de titres composant le capital de Compagnie Plastic Omnium au début du programme	17 644 599 actions
Capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 1er janvier 2010	1 644 960 actions 9,3 % du capital
Informations cumulées depuis le début du programme jusqu'à la date du 31 décembre 2010 :	
Nombre de titres achetés	486 849
Nombre de titres vendus	483 510
Nombre de titres transférés	-
Nombre de titres annulés	-
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	502 195
Nombre de titres détenus au 31 décembre 2010	1 479 585 actions
Nombre de titres composant le capital de Compagnie Plastic Omnium en fin de programme	17 644 599 actions 8,39 % du capital
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2010	29 607 641 milliers d'euros
Valeur de marché du portefeuille (<i>sur la base du cours de Bourse du 31 décembre 2010 s'élevant à € 53,-</i>)	78 418 005 milliers d'euros